



Comité économique et social européen

PROGRAMME (MISE À JOUR DU 12 OCTOBRE 2009)

RÉUNION DE RÉFLEXION SUR

“LES BIENS COMMUNS & DROITS COLLECTIFS”

19 Octobre 2009

Comité économique et social européen (CESE)
99, rue Belliard, BE – 1040 Bruxelles
Salle JDE 63

INTRODUCTION

Nous faisons face à une crise globale, industrielle, financière, économique, environnementale et alimentaire, qui fragilise nos démocraties. Cette crise était annoncée. Elle résulte du modèle dominant qui a conduit à une spéculation financière non contrôlée, à l'épuisement et au gaspillage des ressources naturelles et alimentaires, à l'exclusion d'une part croissante de la population à l'accès à des biens et services fondamentaux et à des processus de déstructuration des relations humaines tant au sein de nos pays qu'entre nos différents pays. Les résultats de cette mutation génèrent une crise systémique évidente : crise financière, inflation, prix des ressources naturelles, etc.

Les évènements actuels sur le plan financier ne sont qu'une des premières secousses d'une nécessaire et profonde réorganisation de nos sociétés. Nous vivons donc un changement de paradigme. Personne ne peut aujourd'hui prédire comment la planète Terre sera réorganisée mais on peut être certain que la transition vers une nouvelle ère pourrait prendre plusieurs décennies et produira un large éventail de risques et d'opportunités.

Sortir de la crise nécessite de reformuler les principes, les valeurs et les moyens d'action qui permettront enfin de gérer les biens communs. De nombreuses organisations de la société civile sont mobilisées pour chercher les meilleures façons de répondre, à différents niveaux, à ces enjeux.

Le cadre institutionnel actuel n'a apporté que des réponses sectorielles et/ou territorialement limitées. Mais on assiste, en Europe, à l'émergence de nombreux accords cadres entre les institutions, les entreprises, les syndicats et les associations. Ces accords reconnaissent le rôle incontournable acquis par la société civile.



Comité économique et social européen

PROGRAMME (MISE À JOUR DU 12 OCTOBRE 2009)

Il est temps que la société civile participe à la définition d'un nouveau cadre, désormais global, pour les biens communs et les droits collectifs portant sur les modes de gestion de l'économie, les comportements individuels, l'évaluation des politiques et les indicateurs de progrès.¹

L'enjeu est de réussir à faire basculer notre modèle éthique, économique et social vers un système de référence qui permette à l'humanité de réussir une nouvelle « transformation qualitative de la Vie » en privilégiant la coopération des peuples avant que la ou des guerre(s) ne les prennent en otage dans une conflagration des peuples. Il s'agit de construire les bases d'un « nouveau pacte sociétal ».

L'Union européenne est mieux placée que toutes les autres régions du monde pour réussir à faire d'une Société de Bien-être un projet économique et technologique, social et culturel, de sécurité et de paix. Et cela pour cinq raisons :

- (i) L'UE est la seule entité ayant défini pour objectif, dans son Traité, celui de promouvoir le bien-être de ses peuples *et* d'œuvrer pour un développement durable ;
- (ii) L'UE a pris conscience plus rapidement que les autres continents de l'importance de ces menaces et a mis en place des politiques et des méthodes souvent encore embryonnaires mais qui montrent le chemin ;
- (iii) L'UE a des « champions et des *leaders* » en ces matières, déjà très bien connectés au plan mondial ;
- (iv) L'UE a une longue tradition d'association et de dialogue entre pouvoirs publics-entreprises-syndicats/société civile ; or, c'est le partenariat entre secteurs public et privé et société civile qui sera source d'innovation et de nouvelles formes de « coopération » ;
- (v) L'UE a des institutions capables d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques.

Mais il ne faut pas s'y tromper, nous devons faire des ajustements systémiques qui nous permettent d'avoir des partenariats plus efficaces. Et, pour ce faire, l'Union Européenne n'est pas bien « équipée ».

- Nous devons trouver les moyens d'établir plus et de meilleures coopérations,
- Nous devons trouver une solution à la « tragédie des biens communs » – le conflit bien connu entre intérêt individuel et bien commun,
- Les droits collectifs sont reconnus par la Charte des Droits Fondamentaux aux employeurs et aux syndicats (art. 28). Leur extension à d'autres groupes et associations devrait être examinée.

Ces « Biens communs & Droits collectifs » constitueraient des repères importants et utiles pour les institutions de l'UE :

- ➔ Aux services de la Commission lors de l'élaboration des politiques et l'évaluation de leur impact,

¹ Voir le [Manifeste de Castellina](#)



Comité économique et social européen

PROGRAMME (MISE À JOUR DU 12 OCTOBRE 2009)

- ➔ Au Parlement européen et au Conseil lors des débats budgétaires,
- ➔ A la Cour de Justice européenne lors de l'examen des affaires qui lui sont présentées.

Ils seraient également d'une aide majeure pour les partenaires sociaux :

- ➔ Pour les entreprises en matière de responsabilité sociétale (RSE),
- ➔ Aux syndicats lors de leurs négociations avec les employeurs,
- ➔ A d'autres groupes et/ou associations lors de la préparation de programmes de formation et/ou de campagnes de communication.

PROGRAMME DE LA RÉUNION DE RÉFLEXION

Deux questions essentielles seront abordées durant la session du matin :

a) Quels sont ou devraient être nos « Biens communs » et comment devraient-ils être protégés ?

Le Manifeste de Castellina déclare : *Les biens communs sont des biens, services et ressources qui bénéficient à tous. Ce sont des réalités matérielles ou immatérielles, culturelles et/ou sociales importantes pour le respect de la vie et des écosystèmes, l'épanouissement et le bien-être des personnes, une nouvelle éthique économique et politique, de nouveaux mode de gestion de l'économie, de la finance et des entreprises. Valeurs éthiques et biens communs sont étroitement liés. Les biens communs sont des biens nécessaires à la paix, à la liberté et la démocratie, à la justice et l'égalité, à l'environnement et la protection des ressources, au patrimoine culturel, au partage et à l'enrichissement des savoirs, aux droits des générations futures, à la cohésion sociale et la solidarité.*

b) Quels sont ou devraient être nos « Droits collectifs » et comment doivent-ils être garantis ?

Le Manifeste de Castellina déclare : *Leur mise en œuvre et leur garantie sont de la responsabilité des institutions européennes, des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des entreprises, des syndicats, des citoyennes et des citoyens. Cette mise en œuvre nécessite la reconnaissance de droits collectifs. Les droits collectifs sont des droits détenus et/ou exercés collectivement. Ils sont défendus par des groupes à qui des droits sont garantis par les institutions européennes et les tribunaux.*

Durant la session de l'après-midi, deux autres questions importantes seront abordées :

**c) Réformer les cadres de pensée en Europe : “biens communs” et “droits collectifs” ?
Quelle nécessité y a-t-il de procéder à des réformes des cadres de pensée et quels leviers institutionnels faudrait-il mobiliser ?**

Les participants examineront l'intérêt qu'il y aurait à utiliser le cadre général des consultations menées par la Commission à propos de la révision du cadre budgétaire, de la



Comité économique et social européen

PROGRAMME (MISE À JOUR DU 12 OCTOBRE 2009)

réponse à la crise financière, etc. La « Proclamation », suggérée dans le Manifeste de Castellina, devrait-elle être incorporée dans un Pacte Intergénérationnel négocié dans le cadre d'une troisième Convention sur "L'Europe 2020-2050" ? Et/ou faudrait-il l'incorporer dans une campagne en faveur d'une Constitution européenne ?

d) Comment poursuivre notre réflexion sur les « Biens communs & Droits collectifs » durant les présidences Espagnoles, Belges et Hongroises ?

Inspirés par les "Compacts" et "Covenants" déjà adoptés au niveau de certains États Membres (UK, Estonie, France, Pays-Bas) et/ou de certaines Régions (Écosse, Irlande du Nord, Pays de Galles), les participants débattront des nécessaires processus participatifs de délibération, d'élaboration et de validation de la « Proclamation » sur les « Biens communs & Droits collectifs ».

PROGRAMME PROVISOIRE

Heure	Session	Qui ?
9h30	Introduction de la réunion de réflexion.	M. Raymond Van Ermen
9h45	Présentation du « Manifeste de Castellina pour une Europe des Biens communs & Droits collectifs »	M. Philippe D. Grosjean
	SESSION 1: BIENS COMMUNS & DROITS COLLECTIFS	Présidence : Mme J. De Groote
10h00	Quatre visions en résumé : 1. La vision de SPRING ALLIANCE 2. La vision d'un chrétien 3. La vision de la Fondation européenne d'études progressistes (FEPS) 4. La vision du Réseau FAIR (Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse)	<i>(Attente de confirmation)</i> M. Peter Knauer, S.J., <i>(Attente de confirmation)</i> Mme Christine Ruyters et M. Michel Laffut
10h45	Débat avec les participants : – La parole sera donnée, à tour de rôle, aux participants qui souhaitent faire un commentaire ou exprimer une opinion – Max. 2 minutes par prise de parole – les commentaires sont enregistrés par les rapporteurs.	Rapporteurs : – Jean-Claude Boual – Virgilio Dastoli
12h30	Résumé des commentaires enregistrés	J.C. Boual et V. Dastoli



PROGRAMME (MISE À JOUR DU 12 OCTOBRE 2009)

Heure	Session	Qui ?
13h15	DEJEUNER	
	SESSION 2: NECESSITE DE REFORMER LES CADRES DE PENSEE ?	Présidence : Mme Jessica Chamba
14h30	Vers une Constitution européenne ?	M. Joan-Marc Simon, (Secr. Gen. UEF)
14h45	Vers une « Stratégie Européenne Intégrée 2020 » ?	M. Raymond Van Ermen
15h00	Débat avec les participants : <ul style="list-style-type: none"> – La parole sera donnée, à tour de rôle, aux participants qui souhaitent faire un commentaire ou exprimer une opinion – Max. 2 minutes par prise de parole – les commentaires sont enregistrés par les rapporteurs. 	Rapporteurs : <ul style="list-style-type: none"> – Catherine Vieilledent – Nelly Bandarrajzra
16h30	Résumé des commentaires	C. Vieilledent et N. Bandarrajzra
	SESSION 3: PLAN D'ACTION & PLANNING	Présidence : Mme Nicole Fondeneige
17h00	Message de M. Mario SEPI, Président du Comité économique et social européen.	M. Mario SEPI
17h15	Désignation d'un Comité de pilotage et programme de travail pour la suite.	M. Raymond Van Ermen
17h30	Fin de la réunion	